

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

Registre des délibérations

DEPARTEMENT DE  
L'ARDECHE

DÉCISION MUNICIPALE  
N°2024-74

ARRONDISSEMENT  
DE PRIVAS

**Objet : Contrat de location d'un carrousel pour le marché  
de Noël 2024**

*Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,*

*Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020 et la délibération du conseil municipal en date du 15 février 2022 portant délégation du conseil municipal au Maire,*

Dans le cadre de sa politique culturelle et d'attractivité du territoire, la municipalité a à cœur de proposer des animations, concerts et spectacles diversifiés et à destination de tous les publics.

Dans le cadre de la préparation du marché de Noël 2024 sur la commune de la Voulte-sur-Rhône, il est proposé de louer un manège carrousel pour animer l'évènement.

La société EI-COLIN Elise propose la location d'un matériel type « manège carrousel rétro » à destination des enfants de 3 à 10 ans.

La prestation interviendra le dimanche 8 décembre 2024 de 11h à 17h30 pour un montant de location de 917,50 € TTC.

**DECIDE**

- **DE SIGNER** le contrat de location d'un carrousel avec la société EI-COLIN Elise pour un montant de 917,50 € TTC ;
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget de fonctionnement 2024.

À la Voulte sur Rhône, le 24/07/2024

Monsieur Le Maire,  
Bernard BROTTES

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la présente décision (R.421-1 et suivants CJA).*